



15.	ACTE ADDITIONNEL N° 17/07-CEMAC-CCE-08 portant nomination du Président de la Commission de la CEMAC.
16.	ACTE ADDITIONNEL N° 18/07-CEMAC-CCE-08 portant nomination du Vice-Président de la Commission de la CEMAC.

### **III. DECISIONS**

1.	DECISION N° 01/07-CEMAC-CE autorisant la construction et le financement du Siège de la Cour de Justice de la CEMAC à N'Djaména en République du Tchad.
2.	DECISION N° 02/07-CEMAC-CCE portant remplacement du Directeur de l'Ecole Inter-Etats des Douanes.
3.	DECISION N° 03/07-CEMAC-CEBEVIRHA-CCE-08 portant nomination de M. Manuel NGOGO OBONO au poste de Directeur des pêches et de la pisciculture.

### **IV. DECLARATIONS**

1.	DECLARATION spéciale de N'Djaména relative à l'édification des Etats Unis d'Afrique.
2.	DECLARATION spéciale de soutien à la République du Tchad et à la République Centrafricaine.